



NOUVEAU SITE DE RÉSIDUS VERTS À SAINT-THÉODORE-D'ACTON

Saint-Théodore-d'Acton, le lundi 5 juillet 2021 – Une alternative est offerte aux citoyens qui doivent disposer de branches plus volumineuses suite à la fermeture du site de la ville d'Acton Vale aux non-résidents. Le site pour la récupération de résidus verts, qui est accessible gratuitement aux résidents de la municipalité, est situé à l'usine d'épuration au 1892 rue des étangs (accès par le 1892 rue Principale en direction Upton) et est accessible les fins de semaine seulement.

Le site peut accueillir les matières suivantes : branches d'arbres (maximum 6 pouces de diamètre), les retailles de haies, le gazon, les feuilles, les déchets de jardins et la terre. Les petites branches d'un diamètre inférieur à 2,5 cm (1 pouce) peuvent être déposées dans les bacs bruns. Toutes les autres matières ne sont pas acceptées (souches, roches, résidus alimentaires, sable, etc.). Les entrepreneurs ne sont pas autorisés à utiliser le site.

Lorsque le compost sera disponible au site, les usagers pourront en bénéficier à raison d'une remorque domestique par usager une fois par saison.

Source : *Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton*

Renseignements : *Marc Lévesque, Directeur général & secrétaire-trésorier, mun.st-theodore@mrcacton.qc.ca*